BANQUE *Solfea*

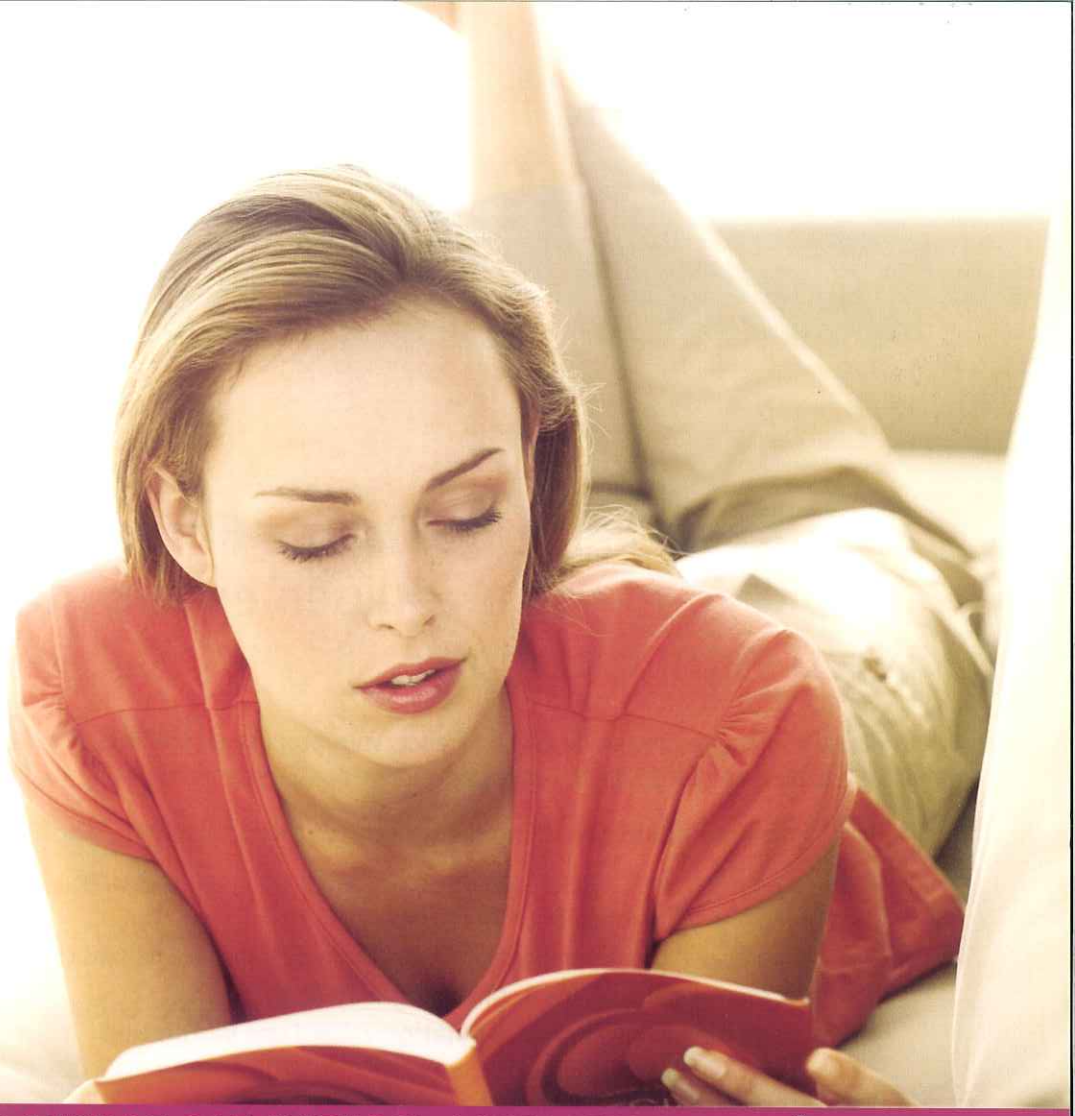

CHAUFFAGE - EAU CHAUDE GAZ NATUREL / ISOLATION / FENÊTRES

PRÊT Dolcevita ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

DE LA BANQUE SOLFEA

TAUX BONIFIÉS
à partir de
0,79%
TEG annuel fixe
0€ DE FRAIS DE DOSSIER

Des conditions exceptionnelles pour financer vos travaux d'économies d'énergie

Demande de prêt à l'intérieur

AVEC L'AIDE DE : Gaz de France Dolcevita

PRÊT
Dolcevita ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
DE LA BANQUE SOLFEA

Profitez de l'aide de Gaz de France pour installer ou améliorer votre équipement au gaz naturel et/ou votre isolation

La Banque Solfea, partenaire de Gaz de France, vous propose un prêt affecté à des conditions sans équivalent, grâce à la prise en charge d'une partie des intérêts par Gaz de France.

Le Prêt[a] DolceVita Economies d'Energie est réservé aux particuliers pour financer :

une installation chauffage/eau chaude au gaz naturel

dans le cadre d'une solution DolceVita® avec :

- une **chaudière à basse température** ou à **condensation** (avec ou sans chauffe-eau solaire)
- ou un **chauffe eau solaire / combiné gaz naturel**
- l'installation d'équipement de **régulation** et/ou d'une **ventilation**

les travaux d'isolation thermique : toitures, combles, toitures-terrasses, murs ou planchers,

Produits certifiés ACERMI, aux performances techniques au moins égales aux niveaux suivants :

- Toiture, comble et terrasse : $R \geq 2{,}5$ m²K/W
- Murs intérieurs ou extérieurs : $R \geq 1{,}2$ m²K/W
- Plancher : $R \geq 1{,}2$ m²K/W

le remplacement des fenêtres

Produits certifiés ACOTHERM avec un coefficient de transmission thermique : $Uw \leq 2{,}5$ W/m²K

R mesure la résistance thermique d'un matériau : plus R est élevé, plus le matériau est isolant.

Uw mesure le coefficient de transmission thermique : plus Uw est faible, plus l'isolation thermique de la fenêtre est efficace.

(1) Sur les consommations de chauffage et d'eau chaude sanitaire par rapport à une chaudière standard récente (source ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie). (2) Sur les consommations de chauffage et d'eau chaude sanitaire en remplacement d'une chaudière de plus de 15 ans par une chaudière à condensation (source ADEME). (3) Sur la consommation d'eau chaude sanitaire (source ADEME). (4) Sur les consommations de chauffage (source ADEME). (5) Les Crédits d'impôt prévus par la loi de finances pour 2006 s'appliquent aux dépenses d'équipement de l'habitation principale dans la limite d'un plafond, pour l'équipement acheté et les travaux réalisés jusqu'au 31 décembre 2009.

CHAUDIÈRE BASSE TEMPÉRATURE

JUSQU'À 15% D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE[1]
CRÉDIT D'IMPÔT 15% [5]

Elle chauffe l'eau alimentant les radiateurs à 50°C au lieu de 90°C, procurant une chaleur douce et agréable.

CHAUDIÈRE À CONDENSATION

JUSQU'À 30% D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE[2]
CRÉDIT D'IMPÔT 25%[5]

La plus économe en énergie, elle récupère la chaleur de la vapeur d'eau produite lors de la combustion.

Des conditions exceptionnelles pour financer vos travaux d'économies d'énergie

à partir de **0,79%** TEG annuel fixe
BONIFIÉ PAR GAZ DE FRANCE

- → Montant financé **de 1 500 à 10 000 €.**
- → TEG annuel fixe **de 0,79% à 3,99%.**
- → **Le choix entre 2 mensualités** pour le montant emprunté (de 90 € à 290 €).
- → **0 €** de frais de dossier.
- → **Aucune domiciliation** des revenus exigée.
- → **Pas de pénalité** en cas de remboursement anticipé.
- → **Réglement direct au professionnel** à la fin des travaux et avec votre accord.

NOTRE RÉPONSE SOUS 48 H
DÈS RÉCEPTION DE VOTRE DEMANDE

Pour toute information :
www.banquesolfea.fr

EXEMPLE :
Vous empruntez 5 500 €. Vous choisissez une mensualité de 160 €. La durée de votre crédit est de 36 mois. Vous remboursez 160 € de mensualité sur 35 mois et une dernière constituée du solde de 65,95 €. Le cout total du crédit hors assurance est de 165,95 €.

(a) Le prêt DolceVita® Économies d'Énergie est un crédit affecté sous réserve d'acceptation par la Banque Solfea et après expiration du délai de rétractation de 14 jours. Montants financés de 1 500 à 10 000 €, de 14 à 55 mois. Mensualités fixes de 90 à 290 € (hors assurance) sauf la dernière constituée du solde.
TEG annuels fixes de 0,79% à 3,99% (hors assurance facultative) bonifiés par Gaz de France. Document non contractuel. Conditions au 01/02/2007 pouvant être modifiées sans préavis. Offre non cumulable avec d'autres offres de Gaz de France liées à la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique d'un logement.

Vos solutions pour allier confort de vie et économies d'énergie

Pour en savoir plus, contactez votre conseiller Gaz de France au 0810 800 801*- choix : projet

CHAUFFE-EAU SOLAIRE

JUSQU'À **60%** D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE[3]
CRÉDIT D'IMPÔT **50%**[5]

En complément d'une chaudière gaz naturel de dernière génération, conjuguez économies d'énergie et respect de l'environnement.

L'ISOLATION THERMIQUE

JUSQU'À **30%** D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE[4]
CRÉDIT D'IMPÔT **25%**[5]

Planchers, toitures, murs et combles
Jusqu'à 30% d'économies.
Le remplacement des fenêtres
pour réduire les déperditions thermiques et le bruit.

* prix d'un appel local depuis un poste fixe

PRÊT Dolcevita ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

DE LA BANQUE SOLFEA

POUR BÉNÉFICIER DE VOTRE PRÊT, C'EST TRÈS SIMPLE

❶ Vous envoyez à la Banque Solfea la demande de prêt ci-jointe, **portant le cachet de l'entreprise qui réalisera les travaux.** N'oubliez pas de joindre les justificatifs demandés.

❷ **Sous 48 heures dès réception de votre demande,** la Banque Solfea vous informe de sa décision et vous adresse votre contrat de prêt, à renvoyer signé. **Aucune domiciliation de revenus n'est exigée.**

❸ A l'achèvement des travaux, la banque Solfea **règlera directement l'entreprise, dès réception de la copie de la facture et de l'attestation de fin de travaux signée par vous et le professionnel.**

Pour toute information, contactez la Banque Solfea

01 40 17 55 95
du lundi au vendredi
de 8H à 19H (vendredi 18H)

ASSURANCE EMPRUNTEUR

Votre sérénité pour seulement 0,8 €/mois par tranche de 1 000 € empruntés.

Que couvre l'Assurance Emprunteur* ?

- **En cas de Décès ou Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA)** à la suite d'un accident ou d'une maladie de l'emprunteur, elle prend en charge toutes les sommes restant dues.
- **En cas d'Incapacité de Travail** consécutif à un accident ou une maladie, elle rembourse les mensualités dues jusqu'à la reprise de votre activité professionnelle.

* Contrat souscrit auprès de AIG (n° 875 1328). Seul l'emprunteur est assurable, à l'exclusion du co-emprunteur.

Pour souscrire :

- Vous devez avoir moins de 70 ans et exercer une activité professionnelle salariée ou non, ou être en retraite ou pré-retraite.
- Il vous suffit de signer la Déclaration d'adhésion adressée avec l'offre de prêt **.
- Elle prend effet à la signature de l'offre de prêt. Elle cesse au plus tard le 31/12 suivant votre 75ème anniversaire.

** Sous réserve d'acceptation de votre demande de prêt.

Pour retrouver toutes les offres de la Banque Solfea
www.banquesolfea.fr

BANQUE Solfea

BANQUE SOLFEA S.A. au capital de 36 416 000 Euros - SIREN 562 059 832 RCS PARIS
49, avenue de l'Opéra 75083 PARIS Cedex 02.

DVEEDEPBS0207 - Création colmetis

DEMANDE DE PRÊT

Dolcevita ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
DE LA BANQUE SOLFEA

IMPORTANT

Si vous confiez vos travaux à plusieurs entreprises, remplissez une demande de prêt par entreprise.

1 MONTANT DU PRÊT* SOUHAITÉ | | | | | | € (ENTRE 1500 ET 10 000 €)

VOTRE PRÊT	2 CHOISISSEZ VOTRE MENSUALITÉ*** DURÉE MINI / MAXI		DURÉE MINI / MAXI		TEG ** ANNUEL FIXE
De 1 500 € à 3 000 €	de 17 mois à 34 mois	☐ 90 €	de 14 mois à 28 mois	☐ 110 €	0,79%
De 3 001 € à 4 000 €	de 26 mois à 35 mois	☐ 120 €	de 21 mois à 28 mois	☐ 150 €	1,49%
De 4 001 € à 5 000 €	de 30 mois à 37 mois	☐ 140 €	de 23 mois à 29 mois	☐ 180 €	1,49%
De 5 001 € à 6 000 €	de 33 mois à 39 mois	☐ 160 €	de 25 mois à 30 mois	☐ 210 €	1,99%
De 6 001 € à 7 000 €	de 37 mois à 44 mois	☐ 170 €	OU de 29 mois à 33 mois	☐ 220 €	2,59%
De 7 001 € à 8 000 €	de 39 mois à 45 mois	☐ 190 €	de 31 mois à 35 mois	☐ 240 €	2,99%
De 8 001 € à 9 000 €	de 43 mois à 49 mois	☐ 200 €	de 33 mois à 37 mois	☐ 260 €	3,59%
De 9 001 € à 10 000 €	de 49 mois à 55 mois	☐ 200 €	de 33 mois à 37 mois	☐ 290 €	3,99%

3 DATE DE PRÉLÈVEMENT SOUHAITÉE ☐ 05 ☐ 20 ☐ 30

* Prêt affecté sous réserve de l'acceptation du dossier par la Banque Solfea et après expiration du délai de rétractation de 14 jours. **Taux effectif annuel global fixe hors assurance, bonifié par Gaz de France. ***Durée de 14 à 55 mois. Mensualités de 90 à 290 € fixes hors assurance facultative, sauf la dernière constituée du solde. La durée varie selon le montant emprunté et la mensualité choisie. Document non contractuel. Conditions au 01/02/07 pouvant être modifiées sans préavis. Offre non cumulable avec d'autres offres de Gaz de France liées à la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique d'un logement.

ASSURANCE EMPRUNTEUR : Pensez à vous assurer contre les risques de Décès-Incapacité de travail pour seulement 0,8 €/mois par tranche de 1000 € empruntés (voir détails au dos du document).

Nous soussignés déclarons sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis, notamment ceux relatifs à notre identité et à nos revenus et charges, sachant qu'ils constituent les éléments déterminants pour l'acceptation de notre dossier.

Date :

Signature de l'emprunteur | Signature du co-emprunteur

Cachet installateur

IMPORTANT

JOINDRE UNE COPIE DES DOCUMENTS SUIVANTS

1. Devis détaillé des travaux (avec, le cas échéant, le détail des matériaux isolants utilisés)
2. Relevé d'identité bancaire
3. Justificatifs pour l'emprunteur et le co-emprunteur :
   - recto verso de la carte nationale d'identité ou carte de séjour
   - salarié : 2 derniers bulletins de salaire
   - non salarié / retraité : dernier avis d'imposition (toutes les pages)
   - retraité de moins de 2 ans : justificatifs de pension de retraite
4. Joignez également les justificatifs suivants si vous êtes concerné :
   - Copie d'un avis de paiement des allocations familiales et/ou logement et/ou rente
   - Si revenus fonciers : déclaration 2044
   - Si demande faite au nom d'une SCI : statuts société + extrait Kbis + déclaration 2072

Demande de Prêt à compléter et retourner à Banque Solfea - 49 avenue de l'Opéra 75083 Paris cedex 02
S.A. au capital de 36 416 000 Euros SIREN 562 059 832 RCS PARIS - Tél. : 01 40 17 55 95

DVEEDDPBS0207

À REMPLIR COMPLÈTEMENT

IMPORTANT

Si vous confiez vos travaux à plusieurs entreprises, remplissez une demande de prêt par entreprise.

Les informations recueillies dans le cadre de la présente offre, autres que vos nom et adresse ne seront utilisées et ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Conformément à l'article 32 de la loi 78-17 du 06/01/1978, ces informations ont un caractère obligatoire pour l'étude de votre demande. Le Prêteur est responsable du traitement de vos données et destinataire des informations. Par l'intermédiaire du Prêteur, vous pourrez recevoir des propositions commerciales émanant de partenaires. Si vous ne le désirez pas ou si vous souhaitez exercer votre droit d'accès et de rectification quant à ces informations, veuillez vous adresser à la Banque Solfea, Service Consommateur, 49 avenue de l'Opéra, 75083 Paris Cedex 02.

EMPRUNTEUR M. ☐ Mme ☐ Mlle ☐

Nom : _____ Prénom : _____

Nom de jeune fille : _____

Né(e) le ☐☐☐☐ : à : _____

Départ. de naiss. ☐☐ Nationalité : _____

Si vous êtes salarié/retraité :

Profession : _____

Employeur : _____

Si vous êtes artisan - commerçant - profession libérale :

Activité : _____

N° SIREN : _____

Date création entreprise : _____

Vos revenus mensuels :

Revenus professionnels / Retraites : _____

AF ☐ APL ☐ AL ☐ : _____

Revenus fonciers ☐ Autres ☐ : _____

Pensions perçues : _____

CO-EMPRUNTEUR (CONJOINT, PACSÉ, CONCUBIN...) M. ☐ Mme ☐ Mlle ☐

Nom : _____ Prénom : _____

Nom de jeune fille : _____

Né(e) le : ☐☐☐☐ à : _____

Départ. de naiss. ☐☐ Nationalité : _____

Si vous êtes salarié /retraité :

Profession : _____

Employeur : _____

Si vous êtes artisan - commerçant - profession libérale :

Activité : _____

N° SIREN : _____

Date création entreprise : _____

Vos revenus mensuels :

Revenus professionnels / Retraites : _____

AF ☐ APL ☐ AL ☐ : _____

Revenus fonciers ☐ Autres ☐ : _____

Pensions perçues : _____

CHARGES DU FOYER

	MENSUALITÉ	ORGANISME	DATE DE FIN DU CRÉDIT
• Crédits immobiliers :			
• Crédits à la consommation, prêt personnel, prêt revolving :			
• Pensions versées :			
• Loyer :			

SITUATION FAMILIALE ET LOGEMENT

Marié(e) : ☐ Communauté ☐ Séparation de biens ☐ Divorcé / Séparé ☐ Veuf ☐ Célibataire ☐ Union libre Nbre enfants à charge : ☐☐ âge : ☐

☐ Propriétaire depuis le : _____ ☐ Locataire ☐ Hébergé ☐ Logement de fonction

Adresse : _____ Code postal ☐☐☐☐☐ Ville : _____

Tél. privé : ☐☐☐☐☐ Tél. co-emprunteur : ☐☐☐☐☐

Portable : ☐☐☐☐☐ E-mail : _____ @ _____ ☐ J'accepte de recevoir des propositions commerciales sur mon adresse e-mail.

DESCRIPTION DES TRAVAUX

IMPORTANT : Remplir cette partie avec le Professionnel que vous avez choisi.

Adresse de réalisation des travaux : _____
(si différente de celle indiquée ci-dessus)

Votre logement : ☐ maison individuelle ☐ appartement Comprenant : _____ pièces principales Année de construction : ☐ 1975 ou avant ☐ après 1975

Energie utilisée pour le chauffage : ☐ gaz naturel ☐ fioul ☐ électricité ☐ autre / préciser : _____

☐ INSTALLATION DE CHAUFFAGE avec une solution DolceVita® de Gaz de France :

☐ Une chaudière "basse température" au gaz naturel → ☐ avec un chauffe-eau solaire certifié CSTBat ou Solarkeymark

OU ☐ Une chaudière à condensation au gaz naturel

☐ Un système solaire combiné gaz naturel
Surface des capteurs solaires : _____ m²

Surface des capteurs solaires : _____ m²

☐ L'installateur est une entreprise signataire de la charte Qualisol ou équivalent

Fonction de l'installation : ☐ chauffage seulement ☐ chauffage + production eau chaude sanitaire

Marque de la chaudière : _____

☐ Vous faites installer une régulation ou une programmation de chauffage avec :
☐ thermostat d'ambiance programmable ☐ robinets thermostatiques
☐ sonde de température extérieure nombre : _____

☐ Vous améliorez l'émission de chaleur : ☐ installation de : _____ radiateurs "chaleur douce"
☐ installation d'un plancher chauffant "basse température" surface du plancher : _____ m²

☐ Vous faites installer une ventilation mécanique :
☐ simple flux autoréglable ☐ simple flux hygroréglable ☐ double-flux

☐ ISOLATION THERMIQUE

N° de certification ACERMI : ☐☐☐☐☐

☐ Combles/toitures Surface d'isolant à installer : _____ m²
☐ $R \geq 5$ m²K/W ou ☐ $2,5 \leq R < 5$ m²K/W

☐ Murs intérieurs ou extérieurs
☐ $R \geq 2,4$ m²K/W ou ☐ $1,2 \leq R < 2,4$ m²K/W
surface d'isolant à installer : _____ m²

☐ Planchers Surface d'isolant à installer : _____ m²
☐ $R \geq 2,4$ m²K/W ou ☐ $1,2 \leq R < 2,4$ m²K/W

☐ FENÊTRES ou porte-fenêtres

N° certification NF CSTBat/ACOTHERM :
☐☐☐☐☐/☐☐☐/☐☐☐ TH ☐☐

Surface à installer : _____ m²

Coefficient de transmission thermique :
☐ $Uw \leq 2,0$ W/m²K
☐ $2,0$ W/m²K $< Uw \leq 2,5$ W/m²K

MONTANT DU DEVIS _____ €

DVEE DDP BS 01/07